

Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV)

**Des prestations pour le bien-être
de la population et des animaux**

Notre organisation

QUI SOMMES-NOUS

Le SCAV est un service certifié ISO 9001, dont les laboratoires sont accrédités ISO/IEC 17025 et une partie de l'inspectorat est accréditée ISO/IEC 17020, implanté sur 3 sites : Neuchâtel (administration, laboratoires, inspection), Montmollin (centre collecteur de cadavres animaux) et Cernier (métrologie).

NOS MISSIONS PRINCIPALES

- Nous protégeons les consommatrices et les consommateurs en minimisant les risques pour leur santé et en évitant la tromperie
- Nous protégeons les animaux, nous veillons à leur bien-être et à leur santé
- Nous protégeons les entreprises contre la concurrence déloyale
- Nous percevons et redistribuons des redevances dans le domaine commercial
- Nous protégeons la population et les animaux contre les risques liés aux chiens dangereux.

OÙ SOMMES-NOUS

SERVICE DE LA CONSOMMATION ET DES AFFAIRES VÉTÉRINAIRES

Rue Jehanne-de-Hochberg 5
Case postale 1
2002 Neuchâtel 2
T 032 889 68 30
F 032 889 62 74
scav@ne.ch

VÉRIFICATION EN MÉTROLOGIE

Rue des Esserts 12
2053 Cernier
T 032 889 58 87
SCAV.VerificationsMetrologiques@ne.ch

CENTRE COLLECTEUR DE CADAVRES ANIMAUX

Chemin de la Prise 1
2037 Montmollin
F 032 889 62 74

NOTRE SITE

Suivez notre actualité et découvrez nos rapports annuels d'activités sur le lien suivant : <https://www.ne.ch/SCAV/>



La sécurité alimentaire

Notre équipe d'inspection s'assure que les acteurs du secteur alimentaire et des objets usuels ont établi et mis en place un système de gestion de la qualité (autocontrôle) selon la réglementation en vigueur. Concrètement, elle procède à des inspections sur le terrain, à des prélèvements, ainsi qu'à des séquestres, si la santé des consommateurs est mise en danger. Elle répond volontiers aux questions et préoccupations de la population neuchâteloise en lien avec les denrées alimentaires et les objets usuels.

Plus de 3'000 prélèvements de denrées alimentaires, y compris d'eau potable, et d'objets usuels sont analysés chaque année dans nos laboratoires. Nous veillons à la protection de la population contre les risques d'intoxication, de contamination ou de fraude en détectant la présence d'agents pathogènes, d'allergènes, de produits cancérigènes ou nocifs pour la santé. Grâce à notre expertise, nous garantissons une composition conforme et de qualité ainsi qu'une authenticité des différents produits présents sur le territoire neuchâtelois.





La police du commerce

Nous appliquons les législations fédérales et cantonales soumettant à autorisation l'exercice de certaines activités (liste complète [ici](#)), dont notamment les secteurs de la restauration et des manifestations.

Nous garantissons :

- Une concurrence loyale dans les domaines du commerce et de la restauration

Nous autorisons chaque année :

- Plus de 100 établissements publics
- Plus de 1200 manifestations publiques
- Plus de 60 commerces de boissons alcooliques
- Des expositions, des lotos, des tombolas, des ateliers de perçage ou de tatouage, des forains...
- Au total, plus de 2000 autorisations sont émises chaque année.

Nous encaissons :

- Plus de 3.5 millions de francs de redevance
- Plus de 2 millions de francs de taxe de séjour.

et reversons :

- près de 3 millions de francs pour soutenir le tourisme
- Plus de 300'000 francs pour soutenir la formation dans l'hôtellerie-restauration.

La protection des animaux

Nous veillons au bien-être des animaux en améliorant leurs conditions de détention et les connaissances de leurs détenteurs :

- Nous réalisons chaque année plus de 160 vérifications dans le terrain suite à des annonces d'animaux maltraités, dont environ 130 contrôles d'animaux de compagnie et 30 contrôles d'animaux de rente. Nous prenons les mesures nécessaires afin que les animaux soient détenus et traités conformément à leurs besoins et que leurs détenteurs respectent les exigences de la législation sur la protection des animaux.
- Toutes les exploitations agricoles détenant des animaux de rente sont contrôlées au minimum 1x tous les 4 ans, celles qui ne sont pas en ordre sont suivies très régulièrement. Environ 200 contrôles par an sont réalisés dans ce secteur.
- Nous délivrons les autorisations d'exposition d'animaux (plus de 30 par année) ainsi que les autorisations de détention d'animaux sauvages, commerces d'animaux, refuges, pensions et contrôlons que leurs conditions de détention soient conformes.
- Nous préavisons chaque année environ 40 plans de nouvelles constructions ou de transformations de bâtiments servant à loger des animaux.



La santé animale

Nous veillons :

- à l'amélioration constante de l'état de santé des animaux en prévenant et en combattant au besoin les épizooties
- à éviter l'irruption de maladies par le biais de l'importation d'animaux et de produits contaminés
- à l'élimination sans risque des cadavres et des autres déchets animaux.

Nous analysons également plus de 20'000 échantillons par année dans nos laboratoires, afin de surveiller l'état sanitaire de nos troupeaux.



Les animaux méritent des soins, ainsi que des médicaments de qualité et efficaces. Nous surveillons l'exercice de la profession de médecin vétérinaire et le marché des médicaments vétérinaires. Quatre à cinq cabinets sont contrôlés chaque année.

Les affaires vétérinaires

Les affaires canines

- Nous réalisons plus de 170 enquêtes par année suite aux annonces de morsures de chiens dont environ 90 sur des êtres humains et 80 sur des congénères ou des chats et prenons les mesures adéquates afin d'éviter une récidive.
- Nous délivrons les autorisations aux éducatrices et éducateurs canins souhaitant enseigner le cours obligatoire dont nous avons fixé le contenu, vérifions la qualité des cours et contrôlons que tous les nouveaux propriétaires de chiens aient suivi ce cours.
- Nous encadrons et gérons le cours PAM (Prévention des Accidents par Morsure de chiens) donné par nos 5 éducatrices et leurs chiens aux élèves de 3^e Harmos. 95% des classes suivent ce cours depuis plus de 20 ans.



Nous participons activement à la protection des consommatrices et des consommateurs en vérifiant régulièrement la justesse de près de 3500 instruments de mesures utilisés par exemple dans les transactions commerciales, la santé et la protection de l'environnement.

Nous effectuons aussi des contrôles réguliers chez les producteurs neuchâtelois concernant les déclarations de quantité de leurs préemballages.

Les vérifications métrologiques



Les eaux de baignade

Afin d'assurer à la population des baignades en toute sécurité (microbiologique et chimique), nous veillons à garantir une qualité d'eau optimale de notre lac et de nos piscines cantonales.



Les mandats pour tiers.

Les laboratoires de biologie et de chimie mettent à disposition leurs compétences analytiques de qualité afin de répondre aux demandes de la population dans un cadre privé, pour une entreprise ou dans le cadre de collaborations intercantionales.

De plus, les prélèvements microbiologiques, chimiques et vétérinaires du canton du Jura sont majoritairement analysés par nos laboratoires.